

Les premiers enseignements...

Globalement, à la mise à jour en 2017, les indicateurs traduisent une évolution positive.

Les indicateurs ayant pu être renseignés à cet état mi-parcours permettent de voir un avancement positif entre l'état initial et l'état mi-parcours induisant un gain environnemental pour les milieux aquatiques.

C'est le cas de certains **indicateurs d'état** concernant la qualité des cours d'eau, et des eaux souterraines. De même, la pression exercée par l'utilisation de produits phytosanitaires en zones non agricoles a fortement diminué, en réponse aux efforts des communes du bassin versant. Plusieurs des **indicateurs de réponse** comme « Taux d'avancement des plans de gestion des cours d'eau », « Taux d'avancement des actions de gestion de l'Etang et ses zones humides », « Etat d'avancement de la démarche « Aire d'Alimentation de Captage » et « Etat d'avancement des PAPPH » montrent une réactivité et un avancement remarquables.

Cependant, certains indicateurs stagnent, car leur état mi-parcours n'a pas été défini.

Il existe plusieurs causes qui ne permettent pas de renseigner l'état actuel de l'indicateur: non réactivité de l'indicateur par rapport à la durée du Contrat, absence de données, données anciennes ou non encore disponibles, ... La deuxième phase du Contrat de bassin démarrant très prochainement, il est attendu que plusieurs indicateurs de réponse évoluent visiblement.

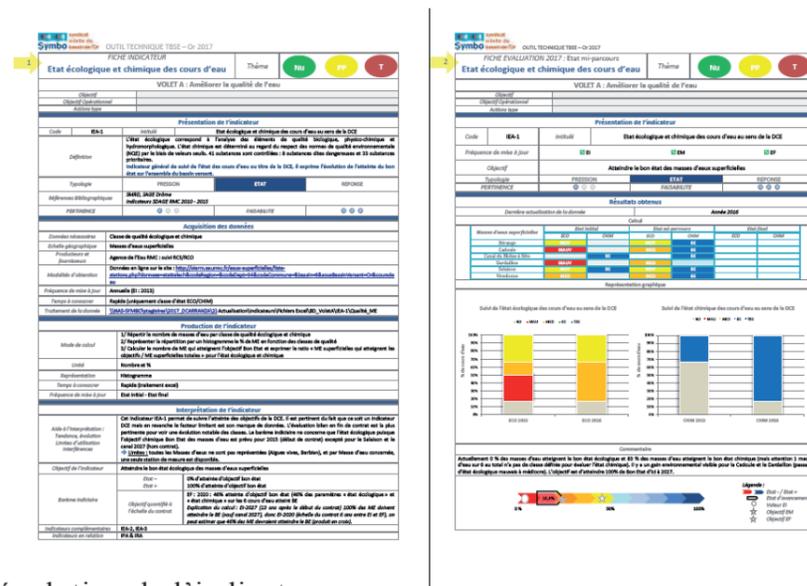
Limites...

Ce document n'a pas de valeur scientifique, par manque de corrélation établie entre la valeur de l'indicateur et le gain environnemental escompté. Ils dépendent par ailleurs des hypothèses de travail fixées.

Pour en savoir plus...

Ce document de synthèse est extrait d'un recueil de fiches constituant le tableau de bord de suivi environnemental et composé de 36 indicateurs. Chaque indicateur est représenté par deux fiches explicatives disposées en recto-verso. Au recto, se situe la présentation de l'indicateur, définition de son objectif, et explication de son mode de calcul et de construction. Au verso de la fiche, se trouve son évaluation qui contient la donnée sur l'indicateur, les résultats obtenus, la représentation graphique accompagnée de commentaires, et le barème indiciaire qui permet d'estimer l'évolution de l'indicateur.

Pour avoir accès au recueil complet des fiches des indicateurs, cliquer sur l'image ci-dessus :



Le tableau de bord de suivi environnemental du contrat du bassin de l'Or a été conçu dans le cadre des stages de fin d'études de Camille HERNANDEZ (2014) et de Daniela CARRANZA (2017).

Tableau de bord de suivi environnemental du Contrat du bassin de l'Or en un coup d'œil

gestion de l'eau biodiversité

Contrat de bassin

→ Le Contrat de bassin se matérialise par un programme d'actions planifié sur 5 ans et concerté à l'échelle du bassin versant. Il se décline en 5 volets regroupant 127 actions, et plus de 400 opérations.

Qu'est-ce qu'un tableau de bord de suivi environnemental (TBSE) ?

Il s'agit d'un outil de gestion et de communication permettant de suivre l'avancement du contrat de bassin. Il est composé d'indicateurs qui évaluent le gain environnemental du milieu. Il s'intéresse à 3 des 5 volets du Contrat de bassin (Qualité de l'eau – Gestion quantitative de la ressource – Milieux aquatiques).

Pour qui ?

Différents partenaires du Contrat et le grand public.

Pourquoi ?

Ce tableau de bord est un complément du suivi administratif, réglementaire et financier du Contrat et du suivi du programme de mesures du SDAGE.

Comment ?

Les données disponibles concernant l'avancement du contrat, l'état et le fonctionnement du bassin versant sont exploitées pour construire des indicateurs simples, pertinents et facilement mis à jour. Ce document regroupe 36 indicateurs de 3 types :



- **Des indicateurs d'Etat** : ils décrivent l'état du milieu ; par exemple, la qualité des différentes masses d'eau du bassin versant au moment où l'indicateur est calculé.

- **Des indicateurs de Pression** : ils décrivent les pressions exercées sur le milieu ; par exemple, les pollutions diffuses dégradent la qualité des milieux aquatiques.

- **Des indicateurs de Réponse** : ils décrivent les réponses apportées afin d'améliorer l'état du milieu ; par exemple, l'état d'avancement des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH).

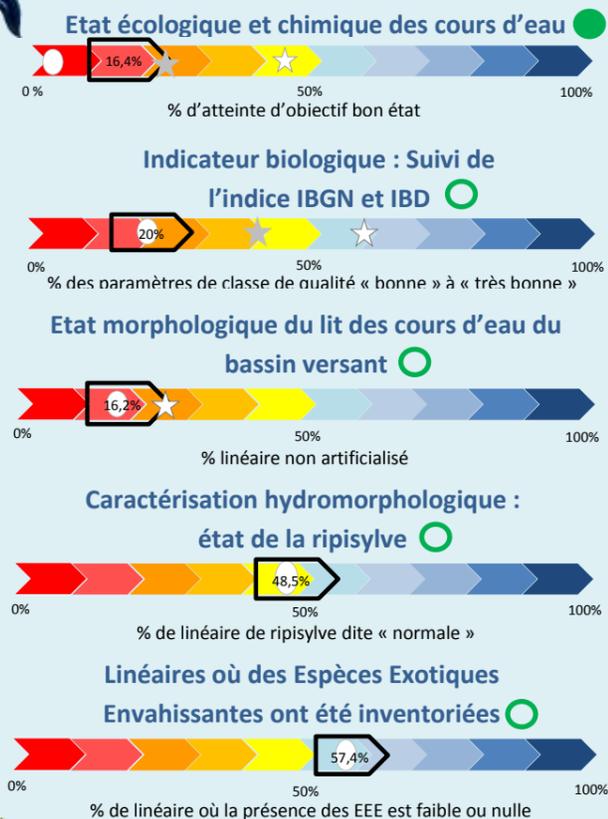
→ Les indicateurs du TBSE sont organisés dans ce document simplifié selon 4 thèmes :

- Cours d'eau
- Etang de l'Or
- Influence des cours d'eau sur l'étang de l'Or
- Eaux souterraines
- Tous milieux aquatiques

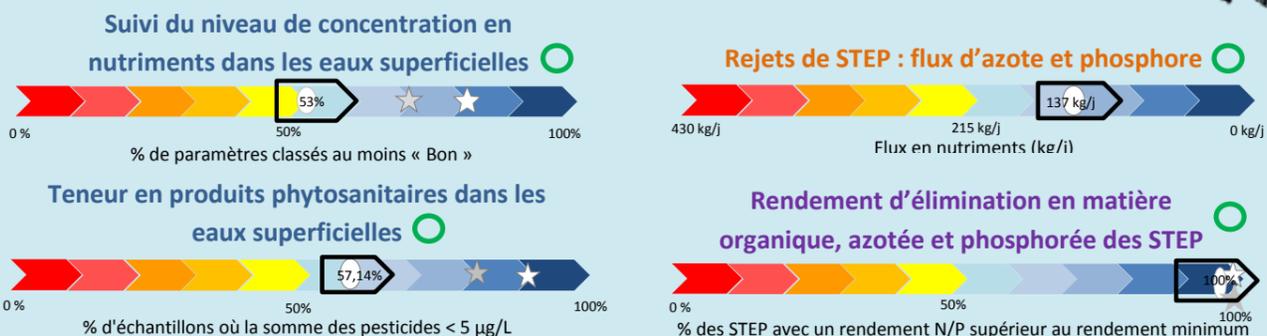
Quand ?

Ce tableau de bord se situe en fin de la première phase (2015-2017) du Contrat.

Cours d'eau



Influence des cours d'eau sur l'Etang de l'Or

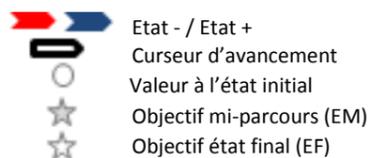


Etang de l'Or



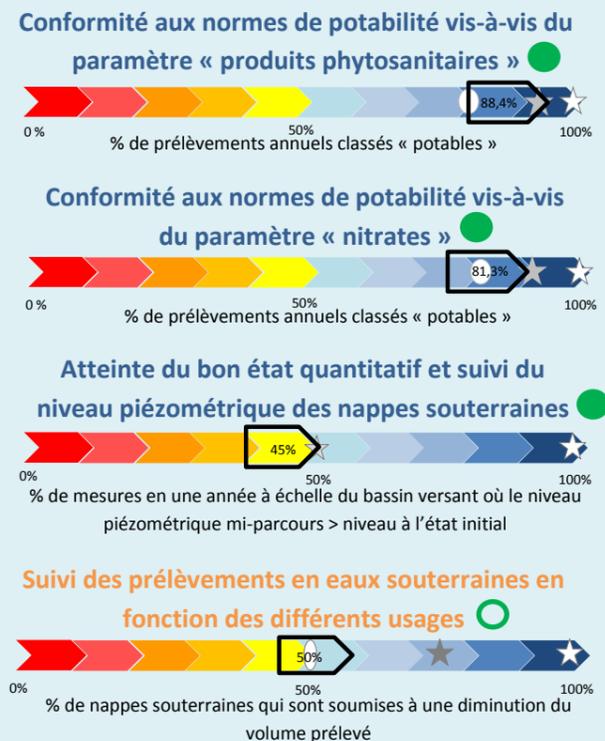
Légende :

Code couleur des titres :
Indicateur d'état
Indicateur de pression
Indicateur de réponse



- Etat initial et état mi-parcours définis
- Etat mi-parcours non défini
- ⓧ Absence de données

Eaux souterraines



Tous milieux aquatiques

